SAMEDI 28 MAI 2022

La mairie et toutes les associations de SAINT-PIERRE-DU-VAUVRAY organisent la

FOIRE A TOUT

OUVERTE AUX AMATEURS ET AUX PROFESSIONNELS

Dans le Centre-Bourg
de 06h00 à 08H pour l'installation
exposition de 08h30 à 18h00

RÉSERVATION OBLIGATOIRE :

Le coupon ci-dessous, dûment rempli en lettres majuscules et accompagné de votre règlement à retourner ou déposer au « BON ACCUEIL »

Pour tout renseignement sur place au « BON ACCUEIL »
soit par téléphone : 02 32 50 42 16

Le prix * : **X 3,50€ le mètre pour les particuliers**
X 10 € les 3 mètres pour les particuliers
X 20 € les 3 mètres pour les professionnels

*Gratuit pour les associations

Restauration possible sur place
*exclusivement réservée aux associations de la commune et aux commerçants

La commune décline toute responsabilité en cas d'accident, de vol ou de perte

"----------

FICHE D'INSCRIPTION foire à tout du samedi 28 mai 2022

À retourner avec le règlement en espèce uniquement
« BON ACCUEIL » 02 Grande Rue - 27430 St Pierre du Vauvray

NOM : ..... PRENOM : .....
ADRESSE COMPLETE : .....
MAIL : .....TELEPHONE : .....
PROFESSIONNELS : (oui / non) AMATEURS : (oui / non)
NOMBRE D'EMPLACEMENTS DEMANDES : .....
REGLEMENT .....€ SIGNATURE : .....

REGLEMENT INTERIEUR DE LA FOIRE A TOUT DU 28 mai 2022

Je soussigné :

Nom……Prénom……

Né le……à ……

Domicile (1)……

Profession……

N° immatriculation Registre du Commerce……..

N° carte d'identité…… délivrée le……Par……

N° immatriculation du véhicule……

N° carte grise……

Nature du véhicule : voiture, fourgon, camion, remorque (rayer la mention inutile)

Longueur du ou des véhicules……

Demande l'autorisation de vendre des objets mobiliers sur la FOIRE A TOUT organisée le 28 mai 2022 à ST PIERRE DU VAUVRAY (Eure)

Les emplacements seront d'une longueur d'un minimum de 3 mètres. L'emplacement devra être d'une longueur au moins égale à la longueur du ou des véhicules, dans le cas contraire, les véhicules seront autorisés à stationner sur les parkings prévus à cet effet sans obstruer l'entrée des riverains.

Cette autorisation n'est valable que pour cette seule date, à titre exceptionnel et non renouvelable.

Sont interdits : l'usage d'appareils bruyants, l'installation de feux nus, barbecues, réchauds et friteuses (sauf pour les professionnels de la restauration).

Les places sont attribuées par les organisateurs et ne pourront être échangées, ni rétrocédées, les participants devront accepter la décision de placement ainsi que le présent règlement.

Sauf en cas d'annulation de la foire à tout, toute somme acquittée pour la location d'un emplacement ne sera pas remboursée.

La liste des objets qui seront exposés lors de cette FOIRE A TOUT est inscrite au dos de cette demande.

La commune décline toute responsabilité en cas de vol, perte, accident.

J'atteste, en outre, sur l'honneur que les objets mobiliers, bibelots, livres, tableaux, etc... Que je propose à la vente, constituent bien ma propriété et que je peux attester de leur origine.

JOINDRE LE REGLEMENT A L'INSCRIPTION, merci.
Mètres : ..... pour les particuliers soit : …..€ **ou 20 € pour les professionnels Mètres : ..... soit : ….€**

Fait à……

LE DEMANDEUR (signature),……..

FOIRE A TOUT ET A LA BROCANTE

SAMEDI 28 mai 2022

NOM DE L'EXPOSANT ……

AMATEUR - PROFESSIONNEL (rayer la mention inutile)

LISTE DES OBJETS EXPOSES

(Mettre une croix dans les cases correspondantes)

VETEMENTS D'ENFANTS		VETEMENTS D'ADULTES	
CHAUSSURES		ACCESSOIRES DE MODE	
ELECTROMENAGER		VAISSELLE MODERNE	
VAISSELLE DE COLLECTION		CUIVRES	
ETAIN		ARGENTERIE	
LIVRES		JOUETS	
OBJETS DE COLLECTION		RADIOS	
TELEVISION		MEUBLES ANCIENS	
MEUBLES MODERNES		LUMINAIRES	
SANITAIRES		OUTILLAGES	
FERRONNERIE		FERRAILLES	
MILITARIA		TABLEAUX ET GRAVURES	
BIBELOTS		ACCESSOIRES AUTOS	
PIECES DETACHEES DIVERSES		VELOS	
CYCLOMOTEURS		LINGE DE MAISON	
HORLOGERIE		BIJOUX	
AUTRES			
ARMES et EXPLOSIFS INTERDITS			

Merci de déposer les sacs poubelle dans la benne mise à votre disposition.